



Cahier du Patineur Star et Compétitif

Année 2025-2026



STRUCTURE DES COMPÉTITIONS 2025

Patinage Québec

PATINAGE PLUS

STAR

COMPÉTITIF

Star 1

Sans limites

Star 2

Pré-Juvenile moins de 11 ans

Star 3

Juvenile moins de 14 ans

Star 4

Pré-novice

Star 5

Novice

Star 6

Junior

Star 7-8

Senior

Star 9-10

OR

Règlements généraux sur la glace

Pour les patineurs et patineuses

- Pas de regroupements sur la glace;
- Les patineurs et patineuses doivent être sur la glace à l'heure prévue et éviter de sortir de la glace sans la permission de leur entraîneur;
- Les patineurs et patineuses ne doivent pas nuire aux autres lors des pratiques de solo;
- Les pirouettes doivent être pratiquées au centre de la glace ou à l'endroit indiqué par l'entraîneur;
- Les patineurs et patineuses doivent se relever rapidement après une chute;
- Aucun cellulaire, tablette ou tout autre média ne sera toléré sur la glace;
- Les écouteurs sont strictement interdits sur la glace pour des raisons de sécurité.

Pour les assistants et assistantes de programme

- Arriver 10 minutes avant le début du cours;
- Motiver toute absence le plus rapidement possible;
- Faire preuve de politesse et de respect envers :
 - les bénévoles
 - les parents
 - les autres patineurs et patineuses
 - les entraîneurs

Bourses

Les diverses bourses offertes par le CP Olympique seront distribuées lors de la soirée des lauréats.

Pour être éligible à une des bourses offertes par le CP Olympique le patineur doit:

- Avoir comme club d'appartenance le CP Olympique depuis au moins 12 mois.
- S'engager à être bénévole à un ou des événements du CP Olympique ou de Patinage Montréal (minimum de 12 heures), ou à être assistante de programme lors des séances de PP ou de pré PP au moins une fois par semaine (absences justifiées).

Bourse compétitive

Au sein du CP olympique, un patineur compétitif doit participer à au moins 3 compétitions dans une catégorie compétitive dont les Section B ou les sous-sections A.

La bourse constitue le remboursement des frais d'inscription des championnats de Section.

Ce programme de bourse est annuel, conditionnel à la disponibilité des fonds du CPO et ne consiste nullement en un droit acquis au patineur.

Bourse d'encouragement

La bourse d'encouragement est remise par le CP Olympique afin de soutenir les patineurs Patinage Star ou Patinage Compétition dans leur poursuite de l'excellence et de contribuer à la promotion de modèles dans le sport du patinage artistique. Le montant et l'attribution de cette bourse seront à la discrétion du conseil d'administration.

Lauréats

Pour l'attribution des lauréats, il est de **la responsabilité des parents ou patineurs adultes** de remettre les résultats de compétitions au plus tard **le jeudi 18 décembre 2025**. Nous ne pouvons pas compiler les résultats que nous n'avons pas reçus.

La compilation des tests Star 1 à 5 se fait tout au long de l'année et est envoyée par l'entraîneur. Pour Star 6 et +, vous devez envoyer vos tests à Mélanie Cazalis-Landry par courriel.

La compilation des compétitions se fait tout au long de l'année à l'aide des photos que vous devez remettre au fur et à mesure à Mélanie Cazalis-Landry par courriel à l'adresse suivante :

m-cazalis-landry@csspi.gouv.qc.ca

Il n'y a plus de pochette dans le local PP pour déposer les photocopies, tous les résultats doivent être envoyés par courriel. Merci!

Ces résultats sont essentiels car ils doivent être soumis lors de l'envoi de la liste de nos candidats à la région.

Pour le système de comptabilisation des résultats, veuillez vous référer au tableau de points de rendement.

Revue sur glace

Toutes les patineuses et tous les patineurs inscrits au CP Olympique pourront participer à la revue sur glace.

Solos et solos intégrés lors de la revue sur glace

Patineurs STAR & Patineurs Élites – Les trois meilleurs pointages (peu importe la (les) catégorie(s)) sont comptabilisés du 1er janvier au 18 décembre 2025.

Des limites d'âge ont été établies selon les catégories (voir au bas de la page).

Si un patineur a participé à des compétitions dans deux catégories au cours de la saison, les points de base seront calculés selon les 2/3 des résultats comptabilisés.

La compilation des points des compétitions se fait tout au long de l'année à l'aide des photocopies que vous remettez par courriel.

En cas de blessures, un des résultats peut être calculé selon la moyenne des résultats obtenus lors des deux autres compétitions (sous présentation d'une preuve justificative).

Règlements généraux

- Un entraîneur professionnel qui s'inscrit au sein du CPO pourra participer à la revue sur glace.
- Pour être éligible à un solo, solo intégré ou figuration, les patineurs doivent obligatoirement avoir comme club d'appartenance le CP Olympique et patiner au moins une fois par semaine au CP Olympique ou à temps plein dans un sport étude reconnue.

- La sélection des assistantes de programmes se fera selon les besoins du club, en priorisant selon les critères suivants :
 - a. Patineur actif
 - b. Patineur ayant été assistantes de programmes l'année précédente
 - c. Patineur âgé de 10 ans avant le 31 décembre de l'année en cours
 - d. En fonction de l'évaluation des entraîneurs responsables

Veillez noter que pour le spectacle, les assistantes de programme qui n'ont pas de solo se verront attribuer une place dans les numéros PP en premier.

- Les trois meilleures compétitions seront compilées.
- Âge limite pour l'obtention d'un solo ou solo intégré pour les patineurs STAR (l'âge est comptabilisé au 1er juillet de la saison en cours) :
 - o STAR 2 : 12 ans et moins.
 - o STAR 3-4 : 15 ans et moins.
 - o STAR 5 : 17 ans et moins.
 - o STAR 6 et plus : 20 ans et moins.
 - o Or : sans limite d'âge.
- Pour avoir droit à un solo intégré à la revue sur glace, un patineur ne pourra faire partie de la même catégorie que pour une période de plus de 2 ans (pour les Star 1 à 4 à partir de la date de sa première compétition). Pour la catégorie *Star 5 à 7*, un patineur ne pourra prendre part à des compétitions plus de trois ans dans ces catégories. **À partir de la catégorie STAR 8, il n'y a plus de limite de temps.**
- Si deux patineurs ont le même nombre de points, le solo ou solo intégré sera accordé à celui qui sera dans la plus haute catégorie.

Distribution des solos et solos intégrés

L'ensemble des solos et solos intégrés sont attribués en fonction des résultats en compétition. La méthode de comptabilisation est détaillée plus bas.

L'attribution des solos/solos intégrés et figurations se fera dans l'ordre suivant pour les patineurs membres en règle du CPO.

1. Patineurs sur le circuit compétitif :
 - Doivent participer au minimum à une compétition provinciale et totaliser trois participations à des compétitions dans une catégorie du circuit compétitif.
2. Patineur STAR (selon la grille de pointage du CPO avec pointage) et le partage suivant :
 - 40% des patineurs seront sélectionnés dans les catégories STAR 2-3
 - 30% des patineurs seront sélectionnés dans les catégories STAR 4-5
 - 30% des patineurs seront sélectionnés dans les catégories STAR 6-OR

En cas d'égalité dans les pointages, le Club utilisera la méthode suivante pour départager :

- a. La catégorie la plus haute
- b. Patineurs STAR 2 à 4 - Parmi les trois meilleurs résultats retenus, c'est le plus grand nombre d'éléments évalués OR au total des trois feuilles de pointage retenues qui sera considéré.
- c. Patineurs STAR 5 et plus et les patineurs de compétition - le plus haut pointage technique atteint par le patineur en cours de saison au Québec sera considéré.

Si nous n'avons pas assez de patineur dans une des divisions, les patineurs de la catégorie immédiatement en dessous seront considérés. Nous descendrons ainsi de suite jusqu'à ce que toutes les places aient été comblées.

Au maximum un solo peut être octroyé à un patineur STAR 2-3 et ce, seulement s'il se qualifie par son total de points accumulés.

Un solo intégré est réservé au meilleur patineur masculin selon la grille de pointage si ce n'est pas déjà qualifié pour une récompense.

Un patineur ou une patineuse évoluant en artistique peut obtenir un solo intégré s'il ou elle se qualifie avec ses résultats de compétition. Cela à la concurrence d'un solo intégré attribué à un patineur évoluant en artistique au maximum.

Les résultats obtenus dans la catégorie STAR 1 ne sont pas comptabilisés pour l'attribution des solos et solos intégrés.

Il y aura dix solos au total par représentation, mais 14 solos seront attribués pour le spectacle selon la répartition suivante :

- Six solos d'une durée équivalente à leur solo de compétition (jusqu'à concurrence de 2 minutes 30 au maximum)
- Quatre solos rotatifs d'une minute et demie : un le samedi et un le dimanche (8 patineurs au total)

Pour les solos intégrés, ceux avec le plus de points patineront le dimanche.

Composition des groupes pour les numéros du spectacle:

Groupe Junior

- Être inscrit à au moins une plage horaire STAR par semaine.
- Avoir réussi l'étape 5 du programme Patinage Plus.

Groupe Pré-Senior

- Être inscrit à au moins une plage horaire STAR par semaine.
- Avoir participé à une compétition dans la catégorie STAR 2 et/ou avoir réussi un test STAR 2 complet.

Groupe Senior

- Être inscrit à au moins une plage horaire STAR par semaine.
- Avoir participé à une compétition dans la catégorie STAR 4 et/ou avoir réussi un test STAR 4 complet.

SYSTÈME DE POINTAGE-STAR

Patinage STAR 1 à 3

Ruban Or	3 points
Ruban Argent	2 points
Ruban Bronze	1 points

Il n'y a aucun point de base dans cette catégorie.

Patinage STAR 4 à Or

POINTS DE RENDEMENT						
Pour calculer l'indice de performance:		[(Nb de patineurs dans le groupe - classement du patineur) / nb total de patineurs dans la catégorie] X 100				
Nb de patineurs		0-24	25-49	50-99	100-149	150+
Indice de performance	90-100%	6	7	8	9	10
	80-89,99%	5	6	7	8	9
	70-79,99%	4	5	6	7	8
	60-69,99%	3,5	4	5	6	7
	50-59,99%	3	3	4	5	6
	40-49,99%	2,5	2,5	3	4	5
	30-39,99%	2	2	2,5	3	4
	20-29,99%	1,5	1,5	2	2	3
	10-19,99%	1	1	1	1	2
	0-9,99%	0,5	0,5	0,5	0,5	1

Un nombre de points de base sera ajouté au total des points de compétition afin de récompenser leur niveau (1 fois/année) :

Or : 6 points
 Star 9-10 : 5 points
 Star 7- 8 : 4 points
 Star 6 : 3 points
 Star 5 : 2 points
 Star 4 : 1 point